

Le grand débat national



Les Entreprises du Médicament

Garantir à chaque Français de vivre et de vieillir en bonne santé

Les dizaines de milliers de contributions déjà postées sur le site internet du Grand débat national font de la santé, du handicap et de la vieillesse les toutes premières priorités des Français. Cette consultation nationale, inédite dans son ampleur, doit être l'occasion pour la France de poser des choix politiques forts, afin de devenir, ou de redevenir, une terre d'excellence pour la santé.

La santé, c'est un droit individuel. Vivre plus longtemps et en bonne santé, prévenir ou déjouer la maladie, la douleur, le handicap, s'épanouir dans une vie active et autonome : autant d'aspirations que partagent aujourd'hui 67 millions de Françaises et de Français.

La santé, c'est aussi un bien collectif. Gage d'indépendance face aux menaces sanitaires, vecteur de dynamisme scientifique, industriel et économique, élément structurant du rayonnement français dans le monde, ce bien commun repose notamment sur la performance de la recherche publique et privée, sur l'excellence du système de soins, et sur une industrie ancrée dans les territoires.

La santé, c'est enfin un choix politique. Le choix de garantir aux citoyens un accès rapide aux innovations thérapeutiques, de renforcer l'interaction entre la recherche fondamentale, la recherche clinique, la production et le système de soins, et de développer dans le pays une industrie de produits de santé répondant aux meilleurs standards sociaux et environnementaux.

Présentes sur le front de la recherche médicale, de l'emploi et de la vitalité industrielle du pays, les entreprises du médicament abordent ce grand débat avec gravité et responsabilité. Impliquées dans la vie économique et sociale des régions, elles peuvent apporter leur vision et leurs solutions.

Une contribution citoyenne

INSTALLER LA SANTE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

La santé est un élément majeur du bien-être de chaque individu. Elle est un facteur essentiel de réussite, tant individuel que collectif. Elle est aussi un élément de cohésion nationale, au même titre que l'éducation.

Nos propositions :

- Prendre en considération la santé dans toute décision susceptible d'avoir un impact sur la vie de nos concitoyens.

RECONNAITRE LA PLACE DES ACTEURS DE SANTE

Au même titre que la maîtrise de nos décisions politiques, la maîtrise des compétences, des produits et des technologies de santé est un impératif de sécurité sanitaire, garant de l'indépendance du pays et de son rayonnement international. Or, la gouvernance globale de notre système de santé est devenue au fil du temps complexe et illisible. Malgré les quelques progrès accomplis, la démocratie sanitaire reste le plus souvent au stade des intentions et les parties prenantes ne sont pas associées aux décisions.

Nos propositions :

- Considérer l'ensemble du secteur de la santé comme un secteur stratégique pour le pays, et envisager la santé, non pas exclusivement comme un poste de coûts, mais comme une activité génératrice d'emplois et d'investissements.
- Reconnaître le rôle essentiel des différents acteurs de santé dans l'aménagement du territoire et le maintien du lien social, et favoriser les initiatives locales concourant à une amélioration de l'offre de soins au plus près des populations.
- Donner à toutes les parties prenantes leur part de voix dans les décisions en matière de santé, afin d'instaurer une véritable démocratie sanitaire, remettre à plat la gouvernance de notre système de santé et simplifier les textes en matière sanitaire et sociale.

REPENSER LE FINANCEMENT DU SYSTEME DE SANTE

La politique de santé est progressivement devenue une politique de maîtrise des dépenses de santé. Sans négliger l'enjeu que constitue pour notre système le rythme de progression des dépenses remboursables, et du reste à charge pour les usagers, nous affirmons qu'une politique purement comptable ne saurait tenir lieu de politique de santé.

Nos propositions :

- Conduire des politiques de maîtrise des dépenses dictées par une approche de santé publique et d'accessibilité aux soins et à la santé.
- Favoriser des approches programmatiques pluriannuelles, tant pour les programmes de santé que pour le financement du système.
- Affecter le produit des taxes comportementales et environnementales au financement de la santé.

IMPULSER ET ACCOMPAGNER LA MUTATION DU SYSTEME

La santé est à l'aube d'une révolution scientifique, sociétale, économique, organisationnelle, majeure. Les nouvelles technologies viendront bouleverser les modalités de prise en charge des patients. Elles permettront aussi d'améliorer l'efficacité de notre système de soins et ainsi de contribuer au financement de sa propre transformation.

Nos propositions :

- Favoriser un système de santé dont l'efficacité sera établie par sa capacité à financer sa propre transformation et sa modernisation, notamment par les révolutions technologiques et organisationnelles.
- Promouvoir un système réellement construit autour du patient, reposant sur une organisation et une coordination opérationnelle plus efficaces du parcours de soins, et une utilisation plus importante des innovations technologiques et organisationnelles au service de la qualité, de l'accessibilité et de la sécurité des soins.

GARANTIR L'ACCES AUX SOINS ET AUX INNOVATIONS

La principale menace qui pèse aujourd'hui sur notre système de santé réside dans le creusement des inégalités sociales et territoriales de santé.

Nos propositions :

- Instaurer, comme principes cardinaux, la réduction des inégalités sociales de santé et la politique d'accès aux soins.
- Positionner la France parmi les leaders du progrès thérapeutique, notamment dans les domaines du développement des données en santé, du numérique et de la télémédecine.
- Promouvoir, avec les acteurs de santé, une organisation de l'offre de soins centrée sur le parcours des patients, garantissant à tous efficacité, accessibilité et efficacité des soins.

L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT, C'EST AUJOURD'HUI :

PLUS DE 150 METIERS, exercés par près de 100 000 collaborateurs, répartis dans plus de 250 structures de recherche, sites de production et d'exploitation. Ce maillage d'activités sur le territoire contribue à la qualité des soins dispensés aux patients, mais aussi à l'indépendance stratégique et sanitaire de la France.

LE DEUXIEME SECTEUR EXPORTATEUR FRANÇAIS, réalisant la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger, alors même que les entreprises françaises tous secteurs confondus, qui réalisaient encore 6,5 % des exportations mondiales au début des années 1990 n'en réalisent plus que 3,5 % aujourd'hui.

LE TROISIEME INVESTISSEUR EN RECHERCHE PRIVEE sur le plan national, avec près de 4,5 Mds€ d'investissements en R&D par an, et plus de 13 500 collaborateurs dédiés à la recherche.

Le Leem

www.leem.org

Organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le Leem s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé.

Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise avec ses 260 adhérents, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le Leem contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

Leem – Les Entreprises du Médicament – 58 bd Gouvion-Saint-Cyr – CS70073 – 75017 Paris